2.3 Combustibles liquides de remplacement

Les combustibles liquides revêtent une importance particulière pour le Canada, d'abord parce qu'il s'agit à l'heure actuelle du seul type de combustibles qu'il ne produit pas en quantités suffisantes pour satisfaire à ses besoins internes (les autres combustibles sont excédentaires à la demande), et ensuite parce que la facilité avec laquelle ils peuvent être transportés constitue un élément important de la demande énergétique dans un pays de la taille du Canada.

C'est pourquoi le Canada concentre activement ses efforts sur les nouveaux combustibles et les nouvelles sources de combustibles liquides, comme le gaz, le charbon, le bois et les déchets.

Les sources de biomasse et les produits liquides sont traités plus à fond à la section 2.11. La question du charbon ne sera pas abordée ici, car elle n'est pas à l'ordre du jour de cette Conférence. Il ne faudrait pas oublier cependant que le Canada possède d'importantes réserves de charbon et qu'il poursuit activement ses efforts en matière de liquéfaction. Le Canada produit également du propane, surtout dans l'ouest (105 000 barils par jour). Il lui faudra cependant élargir ses installations de transport vers l'est; le gouvernement fédéral et certains gouvernements provinciaux lancent actuellement des programmes de démonstration et de stimulation financière afin d'inciter davantage de consommateurs à accepter ce combustible, particulièrement dans le cas des flottes de véhicules moteurs.

2.4 Énergie hydro-électrique de type classique

Le Canada est l'un des premiers pays au monde pour ce qui est de l'hydro-électricité: l'énergie hydro-électrique y satisfait environ 24%* de toute la demande d'énergie primaire actuelle, et compte pour plus de 60% de la production électrique totale. La Colombie-Britannique, le Manitoba et le Québec dépendent presque exclusivement de l'hydro-électricité. Cette source fournit plus de la moitié de l'électricité en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique. Seules l'Alberta et la Saskatchewan comptent principalement sur d'autres sources d'électricité (surtout le charbon). On s'attend à ce que la consommation d'électricité augmente de quelque 20% au cours de la prochaine décennie à mesure que seront mis en oeuvre les programmes de remplacement du pétrole. Il reste, en Colombie-Britannique, au Manitoba, au Québec et à Terre-Neuve, quelques emplacements hydrauliques à exploiter qui pourraient contribuer à cette croissance. Le gouvernement du Canada encourage ces développements, et, par le biais de la Lower Churchill Development Corporation, participe activement avec le gouvernement de Terre-Neuve à l'aménagement futur d'une centrale de quelque 2 300 MW au Labrador.

La taille des installations génératrices au Canada varient, depuis les 5 000 MW des chutes Churchill au Labrador jusqu'aux 10 200 MW de la Baie de James au Québec. Plusieurs se trouvent dans des endroits isolés, éloignés des centres urbains, de sorte que le Canada a acquis

^{*} basé sur 10 000 BTU/Kwh en équivalent d'énergie primaire.